



# CKCF - Club Kayak du Chambon Feugerolles Base nautique Vigie Mouette



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Pour qui ?

#### Parcours 12 km :

- ✓ Etre licencié FFCK
- ✓ Etre âgés de plus de 12 ans (nés avant le 1/1/2005) et en biplace avec un majeur.
- ✓ La participation des mineurs devra être placée sous la responsabilité d'un adulte sur l'eau

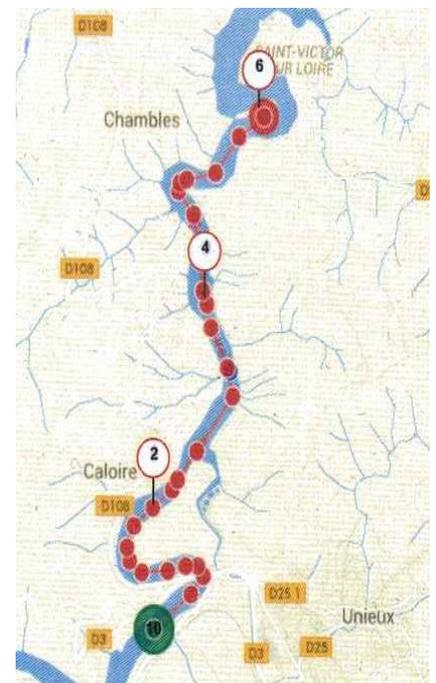
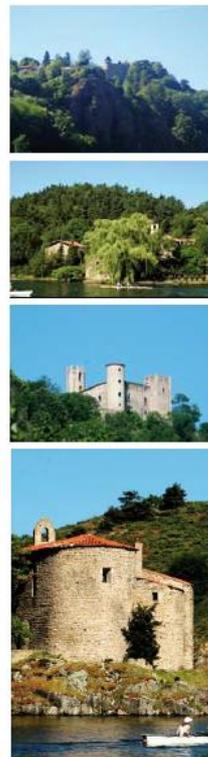
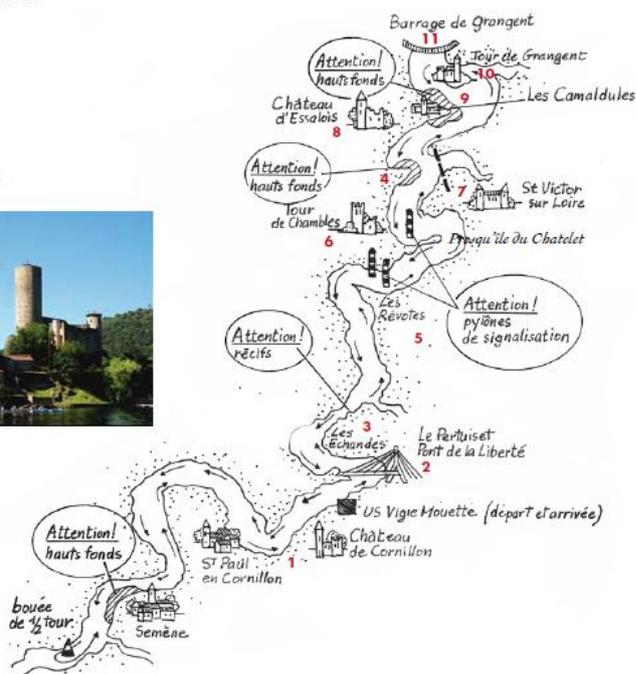
#### Parcours 6 km :

- ✓ savoir nager sur 25 m et s'immerger, être en bonnes conditions physiques
- ✓ Etre âgés de plus de 12 ans (nés avant le 1/1/2005) et en biplace avec un majeur.
- ✓ Pour les mineurs licenciés FFCK, nés entre le 1/1/2005 et le 1/1/2001, possibilité d'être en monoplace sous la responsabilité de leur club.
- ✓ La participation des mineurs devra être placée sous la responsabilité d'un adulte sur l'eau
- ✓ Pour les personnes en situation de handicap (physique, surdité...), merci de contacter le club pour définir la possibilité de participer : séance d'essai sur une permanence, obligation d'un accompagnement

### Les parcours

L'embarquement est prévu sur la Loire à la base nautique de Vigie Mouette, [lieu dit du Pochet, 42240 Saint Paul En Cornillon](#). Un parking gratuit à coté de notre base nautique est mis à la disposition des participants.

- 1 : Saint-Paul-en-Cornillon et Château de Cornillon
- 2 : Le Pertuiset - Pont de la Liberté
- 3 : Les Echandes
- 4 : Presqu'île du Chatelet
- 5 : Plateau de la Danse
- 6 : Tour de Chambles
- 7 : Saint-Victor-sur-Loire
- 8 : Château d'Essalois
- 9 : Les Camaldules
- 10 : Tour de Grangent
- 11 : Barrage de Grangent



Coordonnées GPS :  
45°24'14.6"N  
4°14'33.0"E



## CKCF – Club Kayak du Chambon Feugerolles Base nautique Vigie Mouette



### **Types d'embarcations autorisées**

Sont autorisées les embarcations de type kayak ou canoë, insubmersibles ou équipées pour flotter en cas de retournement et répondant aux normes de sécurité en vigueur.

**Les paddles sont autorisés uniquement sur le parcours de 6 km**

### **Location de kayak**

Vous n'avez pas d'embarcation : nous vous proposons la location de kayak autovideur 1 ou 2 places au prix de 15 € par personne (en supplément des frais d'inscription).

- ✓ Avec les équipements suivants : 1 gilet obligatoire et 1 pagaie par personne.
- ✓ Ce matériel de bonne qualité, répond aux normes de sécurité en vigueur

**Ces bateaux sont à réserver obligatoirement lors de l'inscription.**

Le kayak vous sera remis après confirmation de votre inscription le matin de la randonnée en échange d'un chèque de caution de 300 €. Il sera restitué à l'endroit défini par l'organisation après la randonnée nautique. En cas de détérioration avérée, un dédommagement sera exigé.

**Pas de paddle en location**

### **Modalités d'inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 12 juin 2017** et se font uniquement par courrier (date de la poste faisant foi). Chaque équipage doit remplir la fiche d'inscription accompagnée de son règlement (chèque à l'ordre du CKCF). Attention tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Afin de préserver la sécurité et la qualité de la manifestation, le nombre de participants est strictement limité à 100 personnes. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire.

Pour les mineurs non licenciés, une autorisation parentale est nécessairement jointe au bulletin d'inscription et règlement. Pour les licenciés, chaque club s'assurera d'avoir les autorisations nécessaires pour faire participer chaque mineur.

Le coût d'inscription est fixé à 10 € pour les licenciés FFCK et 12 € pour les non licenciés.

Pour les paddles le coût de l'inscription est de 12 €.

Il comprend une assurance journalière pour les non licenciés.

En cas de force majeure (événements climatiques...), l'organisation se réserve le droit d'annuler ou modifier l'épreuve. En cas de désistement et/ou annulation, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni sur place le jour de la randonnée. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quel motif que ce soit.

### **Confirmation d'inscription et dossards**

Pour confirmer sa participation, chaque participant devra se présenter à l'accueil le dimanche 25 juin 2017 entre 8h30 et 9h30, muni du coupon qui sera adressé par mail au responsable d'équipage/club dès réception de la fiche d'inscription.

Un dossard par embarcation vous sera remis. Il sera à restituer à l'issue de la randonnée.



## CKCF – Club Kayak du Chambon Feugerolles Base nautique Vigie Mouette



### **Engagements du participant**

En s'inscrivant, chaque participant accepte les règles de sécurité définies par l'organisation, le règlement de navigation sur la retenue de Grangent et celui de la RNR.

Il s'engage notamment à :

- Porter un gilet de sauvetage et des chaussures qui tiennent aux pieds, durant toute la durée de l'épreuve,
- N'utiliser que du matériel nautique répondant aux normes de sécurité, conformément au CODE du SPORT (gilet aux normes, bateaux insubmersibles, ...)
- Porter assistance, dans la limite des compétences, à toute personne qui en aurait le besoin
- Porter le dossard par le participant (un par embarcation)
- Interdiction de débarquer en dehors des zones définies sauf cadre de force majeur (dessalage...)

L'organisation ne peut être tenue responsable de faits résultant des participants et du non-respect des consignes de sécurité.

### **Quelques conseils**

L'embarquement est prévu sur la Loire à la base nautique de Vigie Mouette, lieu-dit du Pontet, 42240 Saint Paul en Cornillon. Un parking gratuit à côté de notre base nautique est mis à la disposition des participants.

Pensez à prendre de l'eau et des barres de céréales.

Pensez à adapter votre tenue vestimentaire aux conditions climatique du jour : casquette et crème et/ou coupe-vent

Un buffet et buvette seront ouverts sur place.

### **Droits à l'image**

Pour sa participation à la Grangent Kayak Rando, chaque concurrent autorise expressément l'organisation à utiliser son nom, son image et sa prestation sportive dans le cadre de la communication de la Grangent Kayak Rando.

**Contact :**

**Pierre MAIRESSE**



**06.72.76.05.34**

**[ckcf.bureau@laposte.net](mailto:ckcf.bureau@laposte.net)**

**INSCRIPTION : CKCF**

**Sonia BOYRE**

**Lieu dit Pommerlet,**

**42240 Saint Maurice en Gourgois**